Des plaques marron « Les balades de M. Hulot » jalonnent cet itinéraire. En cas de cheminement commun, le balisage blanc et rouge du GR® ou jaune du PR® se substitue à ces plaques.

# Les balades de M. HULOT

## CIRCUIT 3

9,2 km 2h40

## M. Hulot au Jardin d'Océanis

- Au départ de la Plage de M. Hulot, prendre la rue du Commandant Charcot pour traverser le bourg et continuer par la route de Fort de l'Ève.
- Au parking prendre le circuit du Val de la Courance jusqu'au jardin d'Océanis.
- Traverser le jardin d'Océanis en suivant le balisage pour traverser le bois de Porcé.
- Au gymnase prendre à droite pour rejoindre la plage de Porcé.
- Continuer à droite pour suivre le chemin côtier jusqu'au port de Trébézy (à marée basse possibilité de traverser par les plages de Trébézy et Virechat).
- Suivre le chemin côtier. Traverser le chemin de Trébézy pour rejoindre le parking.
- À gauche remonter le chemin jusqu'au rond-point de Gavy.
- Suivre la route de Saint-Marc jusqu'au chemin de la Villa Mine que vous empruntez pour continuer le chemin côtier jusqu'au point de départ (passage Fort de l'Ève et plage de la Courance).

saint-nazaire RENVERSANTE®

Conseils de Quartiers Citoyens

SAINT-NAZAIRE

saint-nazaire-tourisme.com

À l'initiative du Conseil Citoyens de Quartier Saint-Marc, Bollardière, Clos du Vigneau